

Col des Muandes - Lacs Rond, Muandes, Madeleine et Long

Une randonnée proposée par Denis26



Belle balade dans la vallée de la Haute-Clarée qui offre un festival de lacs où se mirent les pics des Cerces (la pointe des Cerces, les Roches de Crépin, la pointe du Riou Blanc et la pointe des Banchets). Le Col des Muandes (2828m), nous fait découvrir une vue sur la vallée Etroite et le Mont Thabor.

Durée :	6h45	Difficulté :	Difficile
Distance :	14.69km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	885m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	876m	Régions :	Alpes, Cerces, Vallée de la Clarée, Dauphiné
Point haut :	2828m	Commune :	Névache (05100)
Point bas :	2022m		

Description

Le départ se situe environ 9km après Névache, au refuge de Laval, où l'on se gare sur le parking au bout de la route D301T.

(D) Suivre la piste (GRP® du Tour du Mont Thabor) qui remonte la vallée en continuité de la route, en ignorant tous les départs de sentier de part et d'autre de celle-ci, jusqu'au Pont de Pierre avant le refuge des Drayères.

(1) Juste avant le pont, prendre le sentier (GR®57) en direction du Nord Est, qui monte en rive gauche du torrent de Brune. Après une grimpette un peu raide au départ, le sentier devient moins pentu et rejoint le Lac Rond.

(2) Contourner le lac par la gauche, le sentier (GR®57) suit un peu le ruisseau d'alimentation du lac, puis oblique à gauche, passe à droite du point 2503 et rejoint le ravin des Muandes. Traverser celui-ci pour continuer rive droite jusqu'au lac du même nom.

(3) Continuer à suivre le sentier (GR®57) à gauche du lac puis suivre le ruisseau d'alimentation du même côté (ravin des Muandes). Lorsque l'on atteint un univers plus minéral, le sentier traverse le ruisseau (caractérisé par des dalles plates les unes contre les autres) et vire sur la droite en direction du Nord-Est jusqu'au Col des Muandes.

(4) Redescendre du col par le même itinéraire, passer le replat au pied du col et continuer à la descente. Lorsque la pente se radoucit et que l'on voit le ravin des Muandes il faudra quitter le sentier (GR®57).

(5) Partir sur la droite, à l'horizontale, **hors sentier**, en direction du Nord Ouest, en ayant comme point de repère la Pointe de Névache. N.B. *Si on continue trop bas, on rejoint le ruisseau que l'on a traversé en montant et qu'il faudra reprendre à la montée !*

Lorsque l'on rejoint le ruisseau, suivre celui-ci sur quelques mètres pour atteindre en amont les premiers petits lacs au point 2705.

(6) Continuer en direction du Nord-Ouest et faire un arc de cercle, plus ou moins au centre de ce "replat", pour continuer en direction du Sud-Ouest, ce qui permet de découvrir les différents petits lacs. Au pied de la Pointe de Névache et de la Crête de la Madeleine, se trouve le dernier des lacs, le Grand Lac de la Madeleine (point 2629).

(7) Continuer par le déversoir du lac, rive gauche, puis quand la pente s'accroît, traverser le ruisseau pour continuer rive droite

Points de passages

D/A Parking de Laval - Clarée (rivière) - Affluent de la Durance

N 45.059337° / E 6.525531° - alt. 2022m - km 0

1 Pont de Pierre

N 45.080208° / E 6.50976° - alt. 2163m - km 2.68

2 - Lac Rond (Vallée de la Clarée)

N 45.084982° / E 6.527687° - alt. 2446m - km 4.61

3 - Lac des Muandes

N 45.088361° / E 6.542945° - alt. 2582m - km 6.06

4 - Col des Muandes (2828m)

N 45.098027° / E 6.550184° - alt. 2823m - km 7.46

5 Départ pour aller aux Lacs de la Madeleine

N 45.09386° / E 6.544672° - alt. 2668m - km 8.15

6 Premiers petits lacs de la Madeleine (point 2705)

N 45.095895° / E 6.542397° - alt. 2703m - km 8.47

7 - Lacs de la Madeleine (Vallée de la Clarée)

N 45.094486° / E 6.531367° - alt. 2633m - km 9.45

8 - Lac Long (Vallée de la Clarée)

N 45.08106° / E 6.520293° - alt. 2389m - km 11.77

9 Prendre à gauche

N 45.074667° / E 6.516042° - alt. 2242m - km 12.75

D/A - Parking de Laval (2030m)

N 45.059348° / E 6.525547° - alt. 2022m - km 14.69

par un sentier peu marqué matérialisé par de rares petits cairns. Arrivé en bas de la pente, se diriger vers le lac Rond en traversant le ruisseau qui vient du lac de la Madeleine, le ravin des Muandes juste en dessus de la confluence des différents ruisseaux et reprendre le sentier (GR®57) à la montée, sur quelques mètres, pour regagner Lac Rond.

(2) Quitter le GR®57 et prendre à droite le sentier qui contourne le lac par le bas, ensuite remonter un peu dans le pierrier et virer sur la droite en direction du Sud Ouest en continuant quasiment à l'horizontale.

A la sortie des rochers reprendre la descente par un sentier bien marqué, passer à gauche d'un petit lac et rejoindre le Lac Long en contrebas.

(8) Suivre le sentier qui contourne le lac par la droite et continuer la descente qui débute au déversoir jusqu'à un carrefour sur un replat.

(9) Prendre à gauche, plein Sud, le sentier en pente douce qui suit ce replat. Plus loin, celui ci fait un crochet à droite pour passer sous une petite barre rocheuse et rejoindre ensuite la piste prise au départ que l'on suivra à gauche jusqu'au parking.

Informations pratiques

Prévoir de l'eau.

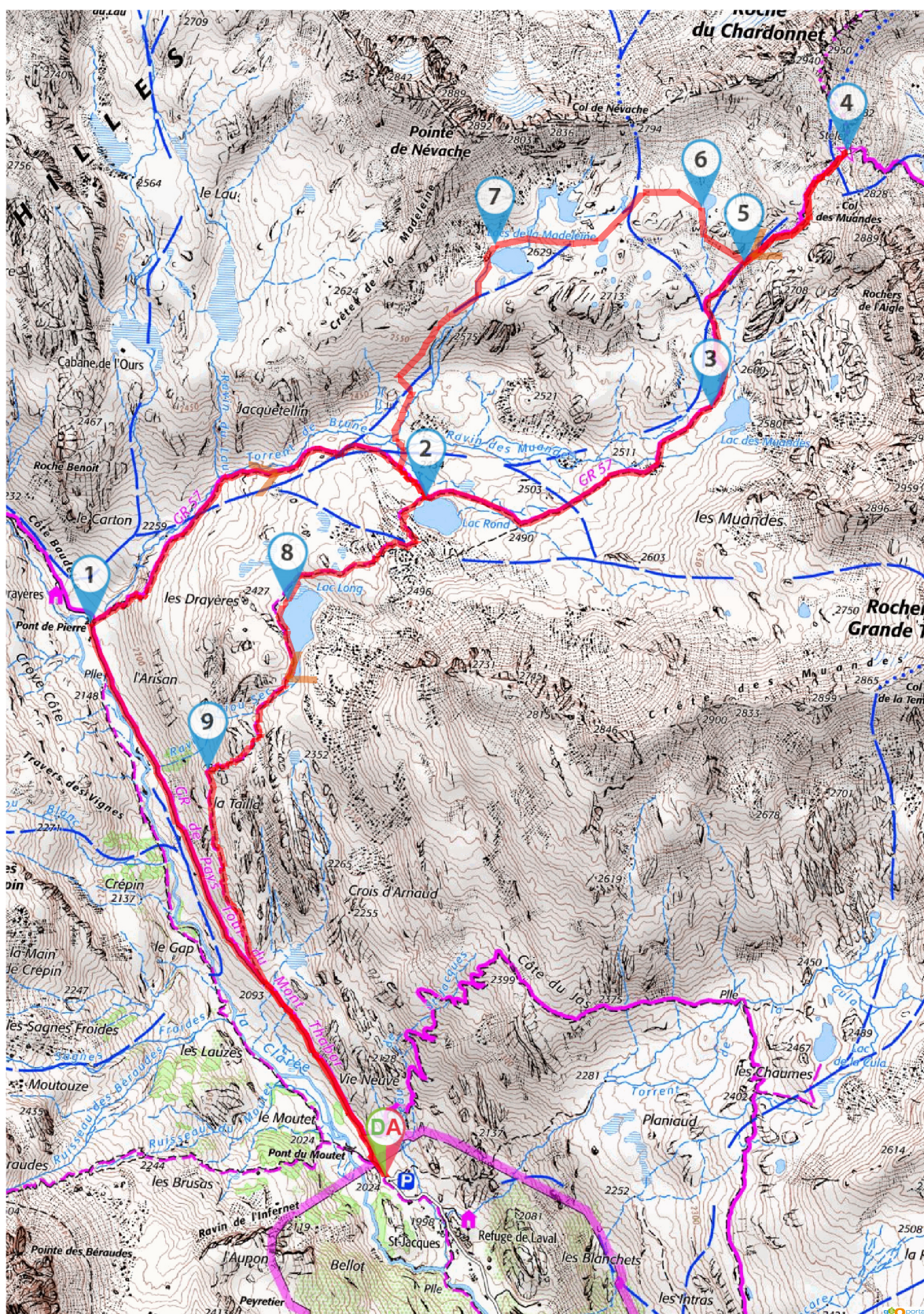
Aller retour des Lac de la Madeleine (5) au Col des Muandes, environ 1h15mn.

La randonnée fait un huit car cela me paraît le plus facile à faire et permet de découvrir le Lac Long par dessus.

Du début Juillet à la fin Août, la circulation en haute vallée de la Clarée est réglementée pour les véhicules à moteur. La route est fermée dans le sens montant à partir de Névache, entre 10h et 18h (fermeture avant 10h si les parkings de Fontcouverte et de Laval sont complets). Pour vous rendre dans ces vallées, une navette pratique et cadencée de 8h à 19h est mise en place chaque année pendant la période estivale.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-col-des-muandes-lacs-rond-muandes-madele/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2022 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.